

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 octobre 2021

Du 2 au 5 novembre 2021, l'Union sociale pour l'habitat organise une série de rencontres avec les collectivités et les professionnels de l'habitat de Guyane, Guadeloupe et Martinique

Face à la situation préoccupante de l'habitat en Outre-mer, Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat (USH), Marianne Louis, directrice générale et Mahieddine Hedli, directeur des outre-mers vont à la rencontre des collectivités locales et des principaux acteurs du logement en Guyane, Guadeloupe et Martinique, pour trouver ensemble des solutions.

Alors que 80 % des habitants en Outre-mer sont éligibles au logement social et près de 70 % d'entre eux au logement très social, l'Union sociale pour l'habitat estime le déficit d'offre à près de 75 000 logements sociaux pour les seuls départements et régions d'Outre-mer (DROM). Ainsi, en 2020, le nombre de logements agréés a plafonné à 8 018 logements, dont 6 855 logements sociaux, et seulement 3 280 logements sociaux ont été livrés pour l'ensemble des DROM... Si le faible volume d'agréments en 2020 peut s'expliquer en partie par le contexte sanitaire, il témoigne aussi d'une baisse plus structurelle observée depuis plusieurs années. Les freins administratifs, la conduite d'une politique publique trop « descendante » et l'annualité de l'arbitrage de la LBU ne permettent pas une programmation pluriannuelle dans les territoires pour favoriser la relance durable du secteur du logement social.

Ce sont tout au plus 8 000 logements par an qui ont été financés ces dernières années alors que la loi « Egalité réelle » fixe un objectif de 15 000 logements, le PLOM 1 (2015 – 2019) un objectif de 10 000 logements par an et le PLOM 2, (2019 – 2022), sans se doter d'objectif précis, peine à répondre aux besoins de logements des territoires. Malgré une récente augmentation des crédits de la LBU, la baisse continue des crédits (AE et CP) pour le logement social, en locatif et en accession de ces dernières années, consacre un recul constant de l'offre de logements sociaux pour les habitants.

Pour permettre la territorialisation de la politique publique de l'habitat, et œuvrer au plus près des réalités et des besoins des territoires, diversifier l'offre de logement social, rénover, accompagner les mutations démographiques et économiques, chaque territoire doit être appuyé et disposer d'une connaissance fine de la demande de logement social.

C'est dans cet objectif que l'Union sociale pour l'habitat organisera, du 2 au 5 novembre 2021, une série de rencontres avec les collectivités et représentants du secteur de l'habitat de Guyane, Guadeloupe et Martinique.

Pour Emmanuelle Cosse : *« Notre mission collective, bailleurs sociaux, collectivités territoriales, État, partenaires, est de faciliter l'accès à un logement décent et abordable pour tous nos concitoyens, notamment ceux aux revenus modestes. C'est une question de justice et d'égalité. Pour être à la hauteur du défi qui nous est collectivement posé, il faut d'abord regarder ensemble la situation et partager les analyses. C'est essentiel pour une bonne adéquation entre les profils et les attentes des ménages à loger, et la programmation quantitative et qualitative de l'offre de logements. »*

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 593 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2020, les organismes Hlm ont mis en chantier 70 500 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,7 millions de logements locatifs et 0,35 million de logements-foyers et logent environ 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : 14 800 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus : www.union-habitat.org**

Contacts presse : Joachim Soëtard / Sarah Cassone / Alice Delalande-Grapinet – Tél. : 01 40 75 52 56 / 07 64 57 85 66

Contacts presse sur place : outre-mers@union-habitat.org – Tél. : 01 40 75 50 01